

Site Natura 2000

Vallée de la Meuse à Huy et vallon de la Solières

BE33010



Carte d'identité

Superficie	491,54 ha	Direction du DNF	Liège
Communes concernées	Amay, Huy, Wanze	Date d'adoption de l'arrêté de désignation	14/04/2016

Description du site

Situé dans la région de Ben-Ahin et de Huy, le site reprend de nombreuses zones remarquables dont le Vallon de la Solières et le site de Lovegnée-Bosquet. On y trouve des zones boisées ou ouvertes, des îles, des coteaux et quelques affluents de la Meuse. Les hêtraies acidophiles et calcicoles occupent les versants et les crêtes, alors que les sols de fortes pentes sont occupés par des forêts de ravins. La bondrée apivore et le pic mar fréquentent ces zones forestières qui leur sont favorables. Là où le sol est calcaire, il est possible de trouver du buis en sous-étage forestier. Les zones en bordure de Meuse sont occupées par des forêts alluviales ou fluviales. Les habitats ouverts comprennent des pelouses calcaires et des milieux rocheux qui permettent la nidification régulière du hibou grand-duc. Enfin, les nombreuses cavités souterraines abritent plusieurs espèces de chauves-souris.

Habitats et espèces Natura 2000

Un **habitat Natura 2000** est un milieu rare, menacé ou remarquable à l'échelle européenne. En Wallonie, ces habitats sont regroupés en unités de gestion (UG) nécessitant des mesures¹ pour les maintenir dans un état de conservation favorable. La liste des principaux habitats Natura 2000 présents dans ce site sont :



Forêts de pentes

Nom de l'habitat (type d'UG)	Surface (ha)
Hêtraies calcicoles (UG 8)	55
Hêtraies à luzule (UG 8)	50
Hêtraies à asperule (UG 8)	45
Forêts de pentes, éboulis ou ravins* (UG 6)	16
Forêts alluviales* (UG 7)	10
Forêts fluviales résiduelles (UG 7)	10
Pelouses calcicoles* (UG 2)	8
Végétation des eaux courantes (UG 1)	7,20
Chênaies-charmaies (UG 8)	3
Pelouses à orpins des substrats rocheux* (UG 2)	0,20
Végétation des éboulis calcaires* (UG 2)	0,10

* Habitats prioritaires, c'est-à-dire nécessitant des mesures de protection plus strictes.

Une **espèce Natura 2000** est une espèce en danger d'extinction, vulnérable, rare ou dont la répartition géographique est restreinte à l'échelle européenne. La liste des principales espèces Natura 2000 présentes dans ce site sont :



Ecaille chinée

Oiseaux

Bondrée apivore
Grand-duc d'Europe
Harle piette
Martin-pêcheur d'Europe
Pic noir

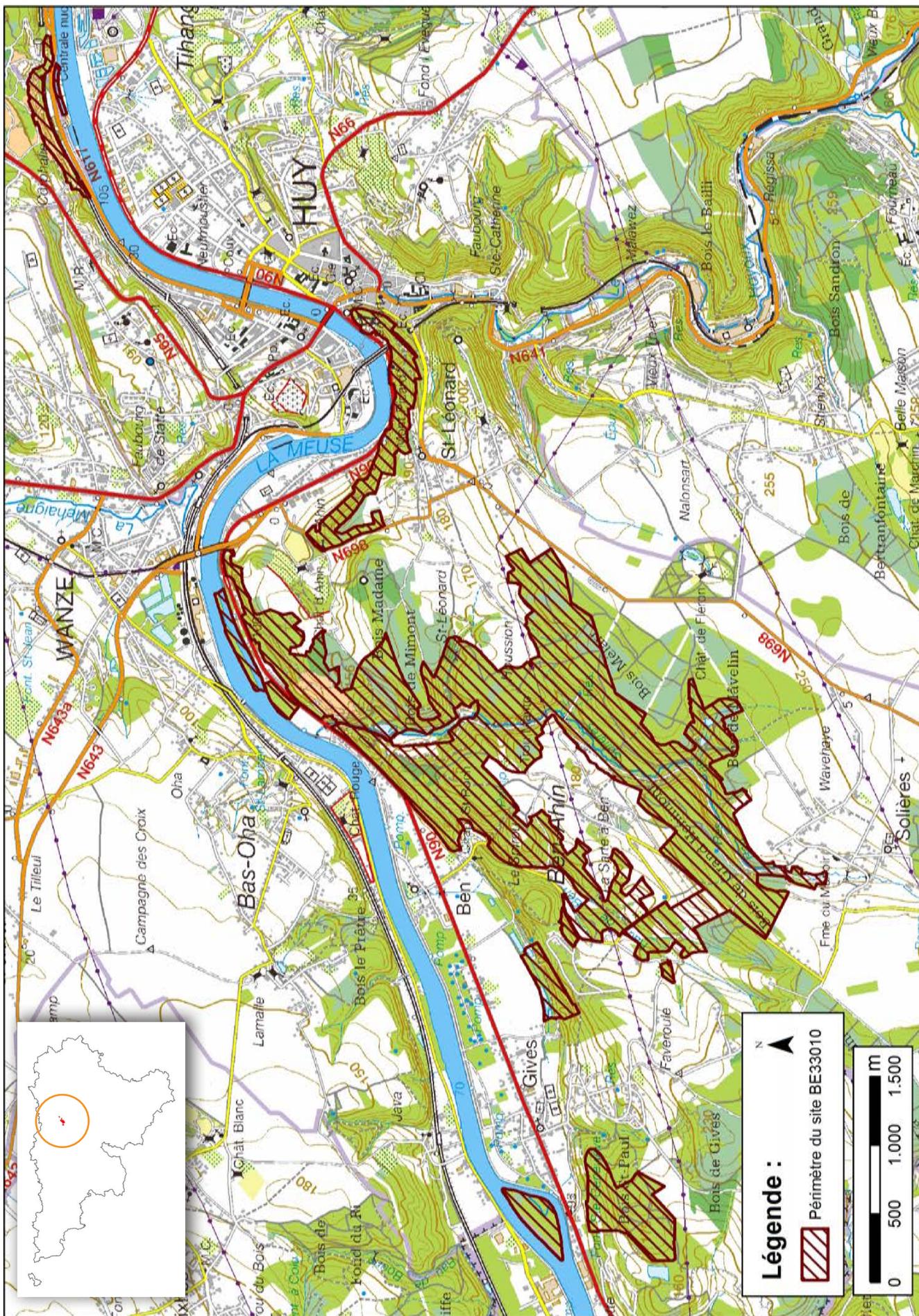
Insectes

Ecaille chinée

Mammifères

Castor d'Europe
Grand Murin
Grand Rhinolophe
Petit Rhinolophe
Vespertilion à oreilles échancrées
Vespertilion des marais
Vespertilion de Bechstein

¹ Les mesures de gestion sont décrites dans le "Guide de gestion Natura 2000" disponible sur le site internet de Natagriwal



Vous avez une question sur Natura 2000?

Informations générales et conseils de gestion:
 Natagriwal : www.natagriwal.be (0495 66 09 50)

Informations cartographiques:
<http://geoportail.wallonie.be/walonmap>

Informations biologiques et législatives:
<http://biodiversite.wallonie.be>

Informations administratives et réglementaires:
 Département de la Nature et des Forêts (DNF):
 081 33 51 64



Fiche réalisée par Natagriwal (version 01/2017)
 Source des données: M.B. du 27/06/2016